



INSTITUT
UNIVERSITAIRE
JEUNES EN DIFFICULTÉ

25 ANS
DE VIE
UNIVERSITAIRE!

BULLETIN D'INFORMATION

Numéro 19, octobre 2023

Ces bulletins d'information ont pour but d'apporter un éclairage sur certaines situations ou problématiques qui touchent la jeunesse en difficulté.

L'institut universitaire *Jeunes en difficulté* regroupe un ensemble de chercheurs et de professionnels qui contribuent au développement de connaissances et de pratiques sur la jeunesse en difficulté du Québec. Ses travaux portent sur les questions de maltraitance, de troubles de comportement, de délinquance, d'intégration sociale, ainsi que sur les pratiques professionnelles des acteurs qui œuvrent auprès des jeunes et des familles en difficulté.

Rédaction: Charles-Édouard Gohier¹, Marie-Ève Clément², Marie-France Blais³, Vanessa Lecompte⁴



La réunification
familiale : la
perspective des familles
d'origine et des
professionnels de la
protection de la
jeunesse

Québec 



LA RÉUNIFICATION FAMILIALE AU QUÉBEC ET SES PRINCIPAUX ENJEUX

Certaines familles présentent des difficultés importantes combinées à des histoires personnelles complexes qui entravent leur capacité à prendre en charge leur enfant. Lorsque les ressources de première ligne peinent à les aider et que la sécurité ou le développement de l'enfant est compromis, l'intervention de la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ) est souvent nécessaire. Si le maintien de l'enfant dans sa famille n'est pas dans son intérêt, l'enfant peut alors être placé dans un milieu substitut (ex. famille d'accueil; 1). Ces mesures occasionnent inévitablement des séparations et des ruptures de liens avec la famille d'origine. Tel que le prescrit la Loi sur la protection de la jeunesse (LPJ) du Québec, le retour de l'enfant à la maison, c'est-à-dire la réunification familiale, constitue le projet de vie permanent privilégié par la DPJ (1). Afin de limiter les déplacements d'un milieu de vie à l'autre, il est donc primordial pour l'enfant de s'assurer du succès de cette réunification ou, si celle-ci n'est pas dans l'intérêt de l'enfant, de planifier un projet de vie alternatif permanent (ex. adoption ou tutelle).

Malheureusement, au Québec, 61% des enfants placés entre 2003 et 2017 ont vécu un échec de réunification et ont dû être replacés (2). Ces échecs de réunification, c'est-à-dire des tentatives qui n'ont pas fonctionné et qui ont donc mené à un remplacement, peuvent entraîner des déplacements multiples, des ruptures de liens répétées chez l'enfant et ainsi compromettre sa capacité à développer un attachement sécurisant avec son donneur de soin (3). L'échec du processus peut également mettre en lumière le fait qu'il est parfois difficile d'évaluer si la réunification est dans l'intérêt de l'enfant.

Ces enjeux autour de la stabilité du projet de vie sont complexes. D'ailleurs, l'importance de «garantir à chaque enfant une famille pour la vie» a fait l'objet d'un chapitre complet de la Commission sur les droits de l'enfant et la protection de la jeunesse (3).

¹ Candidat au doctorat, département de psychoéducation et de psychologie, Université du Québec en Outaouais

² Professeure, département de psychoéducation et de psychologie, Université du Québec en Outaouais

³ Coordinatrice professionnelle, Institut universitaire Jeunes en difficulté, CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal

⁴ Chercheure, Institut universitaire Jeunes en difficulté, CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal

Un premier bulletin rédigé par notre équipe a présenté les facteurs susceptibles de mener à un échec de réunification et ceux qui facilitent sa réussite à partir d'études quantitatives⁵. Ce second bulletin se concentre sur les études qualitatives explorant les points de vue des familles et des professionnels de la protection de la jeunesse (PJ) au sujet de leur expérience en contexte de réunification familiale.

Douze études qualitatives réalisées auprès des parents d'origine et douze autres auprès de professionnels de la PJ ont été recensées. Celles-ci ont été réalisées au Québec, aux États-Unis, en Espagne et au Royaume-Uni. Les constats qui suivent portent sur les principaux thèmes qui en ont émergé, soit l'importance de la **relation parent-intervenant** comme facteur facilitant la réunification et le **soutien à sa préparation et à son maintien**.

L'importance de la relation parent-intervenant

Quelques études ont documenté les perceptions des parents d'origine et des intervenants de la PJ sur la relation qu'ils entretiennent lors d'un processus de réunification (4–9). L'une d'elle réalisée par Châteauneuf et al. (4) au Québec a permis de dégager quatre profils relatifs aux dynamiques relationnelles parents-intervenants dans des situations de réunification familiale :

- une dynamique constructive où les parents et l'intervenant jugent positivement la relation et travaillent ensemble;
- une dynamique changeante où l'identité de l'intervenant détermine la qualité de la relation aux yeux du parent;
- une dynamique neutre axée sur les rôles et devoirs de chacun plutôt que sur la relation
- une dynamique tendue caractérisée par des difficultés relationnelles qui entravent la collaboration entre le parent et son intervenant.



⁵ Gohier, C.-É.; Blais, M.-F.; Lecompte, V.; Clément, M.-È. (2022). Obstacles et facilitateurs à la réunification familiale : une recension des écrits. Bulletin d'information n: 16 de l'IUJD (Octobre 2022).

https://iujd.ca/sites/iujd/files/media/document/bulletin_reunification_oct22_VF.pdf

Selon cette étude, lorsque la relation entre les parents et les intervenants est jugée positive et constructive par les deux partis, la collaboration et la communication sont nommées comme efficaces. Les parents mentionnent sentir l'ouverture de l'intervenant, disent apprécier que les attentes envers eux et les étapes d'intervention à venir soient claires et que l'intervenant est disponible et présent, c'est-à-dire accessible et facilement joignable (4). Les intervenants œuvrant au sein de la PJ rencontrés en entrevue pensent aussi qu'une relation positive avec la famille d'origine de même qu'une intervention plus efficace se développent mieux lorsque la communication est franche et transparente (4). Pour ces acteurs, il devient alors plus facile pour la famille de s'engager dans le processus de réunification familiale.

D'autres études similaires montrent que, lorsque la famille d'origine s'engage activement dans le processus de réunification, elle devient plus réceptive à accepter les références des intervenants aux services pertinents pour sa situation, à participer à ces services et à prendre activement part aux décisions qui la concerne (5,6). Plusieurs auteurs estiment d'ailleurs que c'est une relation caractérisée par une étroite collaboration, la confiance et le respect entre l'intervenant et la famille, qui fait la différence, entre autres, entre une réunification réussie et son échec (7,9).

Lorsque la relation entre les parents et leur intervenant est difficile et tendue, les perceptions sont différentes : l'intervenant évoque alors un manque de collaboration du parent tandis que le parent nomme ne pas avoir suffisamment été aidé et écouté et s'être senti mécompris ou jugé négativement par son intervenant (4,8). Les parents déplorent, par exemple, que leur intervenant saute rapidement à des conclusions négatives à leur sujet ou qu'il tente de les prendre en défaut. Certains ont même mentionné se sentir forcés de devoir masquer leur colère initiale, résultante du retrait de leur enfant, afin d'éviter de mal paraître devant leur intervenant (4,8).



L'IMPORTANCE DU SOUTIEN AUX DIFFÉRENTES ÉTAPES DE LA RÉUNIFICATION

Plusieurs études établissent un lien entre le soutien de la famille aux différentes étapes du processus de réunification familiale et son succès (2,12–19).

Le soutien formel et informel pendant le processus de réunification

Certaines études qualitatives rapportent les propos des parents qui affirment avoir besoin de plus d'aide formelle durant le processus de réunification pour réussir à reprendre leur enfant (2,13,15), ce qui concorde avec d'autres études quantitatives qui montrent que des services intensifs améliorent les chances qu'une famille soit réunifiée avec l'enfant (20,21). Précisément, les parents rencontrés nomment avoir besoin davantage d'aide pour :

- développer leurs compétences parentales afin qu'elles soient synchronisées avec le stade développemental continuellement changeant de leur enfant (15);
- résoudre leurs difficultés personnelles à l'aide de services de santé physique et mentale et;
- combler leurs besoins de base comme un hébergement adéquat, un soutien financier, le transport ou l'emploi (2,13,14).

LE SOUTIEN est défini comme le processus par lequel les ressources fournies par le réseau formel (ex. : services de la PJ) et informel (ex. : familles, amis, groupes de soutien) permettent de répondre aux besoins émotionnels, sociaux, éducatifs ou instrumentaux des familles (10,11).

Le point de vue de certains professionnels œuvrant au sein de la PJ vient cependant nuancer ces résultats. Par exemple dans le cadre de l'étude de D'Andrade (16), ils expliquent que plus le parent a de problèmes, plus il se voit offrir des services, ce qui a comme conséquences de complexifier la logistique des services. Cette complexité a parfois pour effet de submerger les parents, de les décourager et de les amener à se désinvestir du processus de réunification, surtout que ces services ne sont pas toujours en adéquation avec leurs besoins. Ces études concluent à l'importance de mieux coordonner les services offerts aux familles : les réduire, simplifier leur accès, les échelonner à travers le temps et bien sûr s'assurer qu'ils soient adaptés à leurs besoins (16).

Finalement, plusieurs parents d'origine mentionnent aussi l'importance, pour la réussite du processus de réunification familiale, du soutien émotionnel provenant de leur réseau informel comme leurs amis, leur famille élargie ou la communauté religieuse (2,13,14,17). Ces constats sont également entérinés par plusieurs intervenants interrogés à travers les études (2,20).

Le soutien post-réunification

Au moment de la réunification, le retour de l'enfant peut susciter beaucoup d'ambivalence et d'inquiétudes chez les parents. Un soutien offert au cours des semaines voire des mois suivant la réunification a d'ailleurs été perçu comme essentiel dans deux études réalisées auprès de familles réunifiées ou en voie de l'être (15,18). Ces études mettent en lumière le sentiment de solitude qu'éprouvent certains parents et leur réticence à aller chercher de l'aide lors du retour de l'enfant à la maison, par peur que cette demande soit perçue comme de l'incompétence par la PJ et qu'elle mène au remplacement de l'enfant. Selon ces familles, du soutien post-réunification en lien avec leurs problématiques de la vie quotidienne doit être offert afin d'améliorer leur capacité à s'adapter aux changements conséquents au retour de leur enfant (ex. routine, discipline, etc. (15,18). La majorité des intervenants rencontrés dans le cadre d'autres études soulignent eux aussi l'importance d'offrir une aide instrumentale visant à consolider les acquis des parents après la réunification et ce, de façon à créer un environnement familial stable (18,22).



Conclusion



Deux principaux thèmes ont émergé des études qualitatives recensées, soit l'importance de la relation parent-intervenant et le soutien à la préparation de la réunification et à son maintien. Pour plusieurs parents et intervenants rencontrés, l'ouverture, la transparence, la confiance, le respect, la disponibilité de l'intervenant, des attentes claires favorisent l'engagement du parent et par la suite la réunification. Lorsque l'intervenant évoque un manque de collaboration du parent, le parent nommé ne pas avoir suffisamment été aidé et écouté et s'être senti mécompris, ce qui peut mener à son désengagement. Une relation positive est donc primordiale au soutien formel que recevra la famille, un autre facteur favorisant la réunification et son maintien. Un soutien formel de la famille aux différentes étapes du processus de réunification familiale semble ainsi relié à son succès, dans la mesure où les services sont bien coordonnés et répondent adéquatement aux besoins de la famille. Le soutien informel de l'entourage semble aussi essentiel.

L'une des pistes à explorer semble être la mise en place de groupes d'entraide avec d'autres parents vivants ou ayant vécu le processus de réunification. Le fait de partager leur expérience, de se sentir validé et de recevoir des conseils de parents ayant vécu le processus de réunification contribuerait à créer plus systématiquement un soutien informel pour les familles (12,18,23) et peut-être même contribuer à améliorer la relation avec leur intervenant lorsque nécessaire.

Il faut aussi réaliser d'autres études pour raffiner notre compréhension des facteurs favorisant la réunification familiale, tant du point de vue des familles d'origine que des intervenants de la PJ puisque la recherche sur cette thématique est encore trop rare, surtout dans le contexte québécois où les défis peuvent être distincts.

Pour citer ce document: GOHIER, Charles-Édouard, CLÉMENT, Marie-Ève, BLAIS, Marie-France, LECOMPTE, Vanessa, (2023). La réunification familiale : la perspective des familles d'origine et des professionnels de la protection de la jeunesse.- Bulletin d'information, n: 19, Montréal: IUJD, CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal.

Ce bulletin a été rédigé dans le cadre d'une subvention du CRSH (engagement partenarial no. 71018901)

1. Gouvernement du Québec. Loi sur la protection de la jeunesse. Québec, Canada; 2023.
2. Hélie S, Drapeau S, Châteauneuf D, Esposito T, Noël J, Poirier MA, et al. Évaluation des impacts de la Loi sur la protection de la jeunesse: point de mire sur la réunification familiale et le remplacement [Internet]. Montréal, Québec: Institut universitaire Jeunes en difficulté; 2020. Disponible à: <https://iujd.ca/sites/iujd/files/media/document/Rapport%20ELPJ%203%20version%20integrale.pdf>
3. Gouvernement du Québec. Instaurer une société bienveillante pour nos enfants et nos jeunes : résumé du rapport de la Commission spéciale sur les droits des enfants de la protection de la jeunesse [Internet]. Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse; 2021 p. 552. Disponible à: https://www.csdepj.gouv.qc.ca/fileadmin/Fichiers_clients/Rapport_final_3_mai_2021/2021_CSDEPJ_Rapport_version_finale_numerique.pdf
4. Châteauneuf D, Drapeau S, Leblanc K, Saint-Jacques MC, Noël J, Fortin MC. Le retour en milieu familial à la suite d'un placement en protection de l'enfance : regard sur les dynamiques relationnelles entre parents et intervenants sociaux. *Rech Fam.* 2022;19(1):69-83.
5. Jedwab M, Chatterjee A, Shaw TV. Caseworkers' insights and experiences with successful reunification. *Child Youth Serv Rev.* 1 févr 2018;86:56-63.
6. Rapsey CM, Rolston CJ. Fostering the family, not just the child: Exploring the value of a residential family preservation programme from the perspectives of service users and staff. *Child Youth Serv Rev.* 1 janv 2020;108:104505.
7. Cole MA, Caron SL. Exploring factors which lead to successful reunification in domestic violence cases: Interviews with caseworkers. *J Fam Violence.* 1 avr 2010;25(3):297-310.
8. Harris E, Becerra M. Setting the stage for family reunification. *Child Fam Soc Work.* 1 nov 2020;25(4):832-44.
9. De Boer C, Coady N. Good helping relationships in child welfare: learning from stories of success. *Child Fam Soc Work.* 2007;12(1):32-42.
10. Dunst C, Trivette C. Toward experimental evaluation of the family, infant and preschool program 1: Current issues in theory and policy. *Dans* 2017. p. 315-46.
11. Lin N, Ensel WM. Life stress and health: Stressors and resources. *Am Sociol Rev.* 1989;54:382-99.
12. Lietz CA, Strength M. Stories of Successful Reunification: A Narrative Study of Family Resilience in Child Welfare. *Fam Soc.* 1 avr 2011;92(2):203-10.
13. Balsells Bailón MA, Mateos Inchaurredo A, Urrea Monclús A, Vaquero Tió E. Positive parenting support during family reunification. *Early Child Dev Care.* 2 nov 2018;188(11):1567-79.
14. Carlson BE, Matto H, Smith CA, Eversman M. A pilot study of reunification following drug abuse treatment: Recovering the mother role. *J Drug Issues.* 1 oct 2006;36(4):877-902.
15. Balsells MA, Pastor C, Mateos A, Vaquero E, Urrea A. Exploring the needs of parents for achieving reunification: The views of foster children, birth family and social workers in Spain. *Child Youth Serv Rev.* 1 janv 2015;48:159-66.

16. D'Andrade AC. Professional stakeholders' concerns about reunification case plan requirements. *Soc Serv Rev.* 2019;93(3):524-61.
17. Lietz CA, Hodge DR. Spirituality and child welfare reunification: a narrative analysis of successful outcomes. *Child Fam Soc Work.* 1 nov 2011;16(4):380-90.
18. Balsells MÀ, Pastor C, Molina MC, Fuentes-Pelaez N, Vázquez N. Understanding social support in reunification: The views of foster children, birth families and social workers. *Br J Soc Work.* 1 avr 2017;47(3):812-27.
19. Madden EE, Maher EJ, McRoy RG, Ward KJ, Peveto L, Stanley A. Family reunification of youth in foster care with complex mental health needs: Barriers and recommendations. *Child Adolesc Soc Work J.* 2012;29(3):221-40.
20. Berry M, McCauley K, Lansing T. Permanency through group work: A pilot intensive reunification program. *Child Adolesc Soc Work J.* 2007;24(5):477-93.
21. Pine BA, Spath R, Werrbach GB, Jenson CE, Kerman B. A better path to permanency for children in out-of-home care. *Child Youth Serv Rev.* 2009;31(10):1135-43.
22. Huscroft-D'Angelo J, Trout AL, Henningsen C, Synhorst L, Lambert M, Patwardhan I, et al. Legal professional perspectives on barriers and supports for school-aged students and families during reunification from foster care. *Child Youth Serv Rev.* 1 déc 2019;107:104525.
23. Farmer E. Improving Reunification Practice: Pathways Home, Progress and Outcomes for Children Returning from Care to Their Parents. *Br J Soc Work.* 1 mars 2014;44(2):348-66.